



La ministre du Logement,  
de l'Égalité des territoires et de la Ruralité

La ministre de la Décentralisation  
et de la Fonction publique

Paris, le **20 NOV. 2014**

Monsieur le Maire,

Votre commune de Saint-Maixent-l'École, en lien avec la communauté de communes du Haut Val de Sèvre dont elle fait partie, a été présélectionnée parmi 302 communes de France métropolitaine et d'Outre-mer dans le cadre de l'expérimentation nationale en faveur de la revitalisation des centres-bourgs.

A ce titre, vous avez souhaité, avec votre conseil municipal et votre conseil communautaire, candidater à l'appel à manifestation d'intérêt que nous avons lancé cet été.

Le dossier de candidature que vous avez déposé a été analysé tant par une expertise interministérielle centrale que par les services de l'État dans votre région. Il réunit les conditions exigées dans le cahier des charges de l'expérimentation et contient les principaux éléments visant à répondre aux enjeux de votre commune et à conforter son rôle avéré de pôle de proximité et d'équilibre de son territoire.

Votre candidature a donc retenu toute notre attention en raison du diagnostic territorial que vous avez détaillé, de la qualité de la stratégie de développement que vous avez exposée et de la pertinence du plan d'action que vous proposez d'engager avec les collectivités territoriales et les partenaires que vous avez mobilisés ou qui seront amenés à travailler avec vous.

Nous avons donc le plaisir de vous informer que votre projet a été retenu parmi les cinquante lauréats de cette expérimentation.

Vous allez donc pouvoir bénéficier, en fonction des besoins exprimés dans votre dossier et des moyens mobilisés dans le cadre de cette expérimentation, d'une part, d'un appui financier pour conforter ou mettre en place des ressources en ingénierie et, d'autre part, de crédits d'investissement pour contribuer à la mise en œuvre de votre projet en matière de logements et de redynamisation du centre-bourg de la commune.

Monsieur Léopold MOREAU  
Maire de Saint-Maixent-l'École  
Hôtel de Ville  
32 rue du Palais  
79400 SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE

Le préfet de votre département sera votre interlocuteur pour l'élaboration d'une convention d'ingénierie qui mobilisera des crédits du Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT), à signer dans la mesure du possible d'ici la fin de cette année, et d'un contrat de centre-bourg. Celui-ci sera à formaliser au premier trimestre 2015, et précisera les actions retenues et leurs modalités de financement, en mobilisant pour l'Etat des crédits dédiés à ce programme et le cas échéant d'autres crédits de droit commun.

De plus, une animation nationale, pilotée par le Commissariat général à l'égalité des territoires et l'ANAH, sera organisée (club des chefs de projet, rencontres avec les services de l'Etat, bilan d'étape, vademecum, évaluation de l'expérimentation,...) de façon à permettre des échanges entre les communes, de capitaliser les expériences et d'en tirer des enseignements pour une éventuelle extension de cette démarche suite à son évaluation.

Nous vous félicitons du dynamisme dont vous faites preuve et de l'engagement que vous avez pris pour assurer un développement durable et solidaire de votre commune et de votre territoire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre parfaite considération.



Sylvia PINEL



Marylise LEBRANCHU